



OPTIONS

LOCATION - PRESTATIONS - VENTE

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. GÉNÉRALITÉS

OPTIONS Belgique SA («OPTIONS»), ayant son siège social à 1190 Forest, Rue Lieutenant Lotin 40, et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0462.041.583, offre des services de location (les «services») de matériels et d'équipement de réception (les «matériels») à destination des professionnels et des particuliers. Vous pouvez contacter OPTIONS par téléphone au numéro 02/381 32 01, par e-mail à l'adresse brussels@options.net ou par courrier à l'adresse OPTIONS, Rue Lieutenant Lotin, 40 à 1190 FOREST (site de Bruxelles) ou par téléphone au numéro 04/240 20 39, par e-mail à l'adresse liege@options.net ou par courrier à l'adresse OPTIONS, Rue de l'arbre courte joie 350, 4000 Liège (site de Liège).

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les services et font partie intégrante de l'offre proposée par OPTIONS, à l'exclusion des conditions générales éventuelles du client. En faisant appel aux services d'OPTIONS, le client accepte d'être lié sans réserve par les présentes conditions générales. Toute dérogation aux présentes conditions générales doit faire l'objet d'un écrit signé par OPTIONS. OPTIONS peut modifier les présentes conditions générales à tout moment. Le client est donc invité à les consulter de manière régulière sur le site internet www.options.be avant de faire appel aux services d'OPTIONS.

2. ACCÈS AU SITE INTERNET

Le site internet www.options.be est administré par OPTIONS. L'accès et l'utilisation du site impliquent l'acceptation sans réserve par l'utilisateur des présentes conditions d'utilisation, telles qu'elles existent au moment de l'accès.

Le site est accessible (en état) et en fonction de sa disponibilité. OPTIONS se réserve la possibilité d'interrompre ou de suspendre momentanément l'accès au site ou d'en modifier l'accès en cas de force majeure ou de survenance d'un événement hors du contrôle d'OPTIONS et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site. Ces interventions pourront être effectuées sans information préalable de l'utilisateur et sans indemnité quelconque au profit de l'utilisateur. OPTIONS ne garantit pas l'accès permanent à son site web, ni le fonctionnement optimal de celui-ci. En aucun cas la responsabilité d'OPTIONS ne pourra être engagée en cas d'impossibilité pour l'utilisateur d'accéder à et/ou d'utiliser le site.

OPTIONS s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour sécuriser au mieux l'accès, la consultation et l'utilisation du site. L'utilisateur reconnaît néanmoins que l'utilisation du site se fait à ses risques et périls. L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du site. Il est seul responsable de tout dommage subi par son ordinateur ou toute perte de données consécutive au téléchargement d'un contenu ou à l'utilisation du site. Il doit prendre toutes mesures appropriées pour protéger ses données, et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant à travers les contenus du site.

Les frais de télécommunication et autres frais induits par l'accès et l'utilisation du site sont à la charge exclusive de l'utilisateur. Le site peut contenir des liens vers des sites tiers non édités ou contrôlés par OPTIONS. OPTIONS décline toute responsabilité en ce qui concerne le contenu, le fonctionnement, les services proposés et l'accès de ces sites tiers. L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le site à des fins illégales ou nuisibles et à ne pas bloquer ou modifier l'accès ou le contenu du site.

Le site et l'ensemble de son contenu (y compris les textes, commentaires, revues, illustrations, images, dessins, modèles, bases de données, marques, logos, documents téléchargeables, marchandises etc.) sont protégés par le droit d'auteur ainsi que par tout autre droit de propriété intellectuelle et ce, pour le monde entier. OPTIONS est titulaire de ces droits de propriété intellectuelle ou dispose de l'autorisation d'exploiter l'ensemble de ces droits.

OPTIONS permet aux utilisateurs de visualiser le contenu du site sur leur ordinateur, tablette ou smartphone, pour leurs propres besoins, à l'exclusion de toute visualisation ou diffusion publique. L'utilisateur reconnaît que toute exploitation (c'est-à-dire toute reproduction, adaptation, communication et distribution au public, totale ou partielle), pour quelque motif que ce soit, de tout ou partie du site est interdite sans l'accord préalable et écrit d'OPTIONS.

3. DEVIS ET CONFIRMATION

De les prix de la location du matériel sont indiqués en euros, hors TVA, hors frais de transport et de livraison. Si le client opte pour le service de livraison d'OPTIONS, ces frais s'ajoutent au prix de location et sont également mentionnés dans l'offre.

Pour demander un devis, le client peut s'adresser à OPTIONS par téléphone au numéro 02/381 32 01, par e-mail à l'adresse info@options.be ou via le site internet www.options.be. Lors de la demande, il est requis d'indiquer le type et la quantité de matériels souhaités, le premier et le dernier jour de location, les modalités de livraison (livraison sur place ou enlèvement dans les entrepôts d'OPTIONS), et toute autre information complémentaire concernant les services et/ou les matériels souhaités.

OPTIONS fait ses meilleurs efforts pour que les visuels photographiques du matériel sur son site internet représentent aussi fidèlement que possible le matériel offert à la location. Le client est invité à s'adresser à OPTIONS pour tout renseignement complémentaire.

Dès réception d'une demande par téléphone ou par e-mail, OPTIONS adressera dans les meilleurs délais une offre de prix, sous réserve de la disponibilité du matériel. Sauf mention contraire figurant sur l'offre, elle est valable pendant 7 (sept) jours à compter de son envoi. Le contrat est conclu dès que le client accepte par écrit et sans réserve l'offre d'OPTIONS. Toute commande doit être passée par écrit et accompagnée d'un acompte dont le montant est précisé dans l'offre.

Le client peut également commander directement le matériel via le site internet d'OPTIONS www.options.be en sélectionnant le matériel et les quantités choisies, le premier jour et le dernier jour de location, et les modalités de livraison. Une fois le paiement effectué et sous réserve de la disponibilité du matériel commandé, le client recevra une confirmation de sa commande par e-mail.

OPTIONS se réserve le droit de refuser une commande à tout moment pour des motifs

légitimes et sans être redevable d'aucune indemnité à l'égard du client, notamment en cas d'indisponibilité du matériel commandé, de défaut de paiement du client, de risque d'insolvabilité ou de tout autre litige ou problème survenu avec le client.

La date et l'heure de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé selon le tarif en vigueur. Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire.

4. LIVRAISON ET ENLÈVEMENT DU MATÉRIEL

Le client peut choisir d'enlever et/ou de retourner le matériel lui-même dans les entrepôts d'OPTIONS ou de faire appel au service de livraison d'OPTIONS.

4.1 Enlèvement du matériel par le client

Si le client choisit d'enlever et/ou de retourner le matériel lui-même ou par un tiers de son choix dans les entrepôts d'OPTIONS, le transport, la manutention, le chargement et le déchargement se font à ses frais, risques et sous son entière responsabilité. L'enlèvement et le retour du matériel doivent intervenir au(x) jour(s) et heure(s) fixé(s) dans le contrat.

4.2 Livraison du matériel par OPTIONS

Les livraisons se font au pas de porte de l'immeuble ou de la maison du client. Le client s'engage à ce que le lieu de livraison soit facilement accessible. En cas de retard de livraison, le client est informé par téléphone ou par e-mail. Le prix proposé par OPTIONS pour ce service inclut 45 minutes pour le déchargement du matériel chez le client et 45 minutes pour le chargement du matériel à l'issue de la location. Tout quart d'heure supplémentaire sera facturé au client au tarif en vigueur disponible sur le site www.options.be, sauf si ce délai est dû à la faute ou négligence d'OPTIONS. Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire, aux conditions de tarification particulières publiées sur le site www.options.be.

4.3 Indisponibilité du matériel

Si par extraordinaire, tout ou partie du matériel commandé devait être indisponible, et ce, pour quelque raison que ce soit, lors de la livraison ou de l'enlèvement convenu avec le client, OPTIONS remboursera au client le prix déjà payé par le client pour le matériel manquant, à l'exclusion de toute indemnité, sauf exception(s) prévue(s) par la loi.

4.4 Contrôle du matériel

Le client doit être présent lors de la livraison et de la restitution du matériel loué. Il reconnaît recevoir le matériel en bon état, apte au fonctionnement et en règle avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Le client s'engage à restituer les matériels loués, triés par catégorie, et conditionnés dans leurs protections, bacs et chariots d'origine. Un inventaire contradictoire sera effectué à la mise à disposition et au retour du matériel loué. Le client est tenu d'y assister et de mentionner par écrit ses éventuelles observations. En l'absence de signature, aucune contestation ne sera admise et seul l'inventaire d'OPTIONS fera foi. Le matériel ne sera considéré comme restitué qu'après avoir fait l'objet d'un inventaire contradictoire ou, en cas de refus du client donneur d'ordre, d'un inventaire de la part d'OPTIONS seul.

5. DURÉE DE LA LOCATION

La période de location s'étend du jour où le matériel loué quitte les entrepôts d'OPTIONS (ou, dans l'hypothèse où le client se charge lui-même de l'enlèvement, le moment où le matériel est mis à disposition du client pour enlèvement, même si le client ne vient pas le chercher au moment convenu) à celui où il y est restitué par le client. Les prix des services proposés par OPTIONS sur son site www.csoptions.be sont valables pour une location de trois jours ouvrables, en ce compris le jour de l'enlèvement ou de la livraison et celui de la restitution du matériel à OPTIONS. Si la période de location excède trois jours ouvrables, le prix des services fera l'objet d'un devis établi sur demande par OPTIONS. Toute journée supplémentaire entamée est considérée comme un jour entier de location et sera facturée à ce titre.

6. RESTITUTION DU MATÉRIEL

Le client doit restituer le matériel loué dans les bacs, emballages ou conditionnements prévus à cet effet, et dans l'état dans lequel le client a reçu le matériel. Si OPTIONS se charge de la reprise du matériel chez le client, le matériel doit être accessible et prêt au chargement. A défaut, le client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 75 EUR, à majorer des frais de main d'oeuvre et d'immobilisation du camion au-delà de la période de 45 minutes visée à l'article 4.2 ci-dessus. Si le matériel n'est pas prêt à être chargé tout de suite et que le transporteur d'OPTIONS doit revenir ultérieurement, ce second transport sera également facturé au client.

Le comptage et l'examen qualitatif du matériel retourné s'effectuent dans les entrepôts d'OPTIONS. Tout matériel non restitué, détérioré ou impropre à son usage, quelle qu'en soit la cause, sera facturé au client à la valeur de son prix de rachat sur le marché majoré d'une indemnité d'indisponibilité.

7. MODIFICATION OU ANNULATION DE LA COMMANDE

Toute modification intervenant après l'acceptation de l'offre par le client devra être transmise à OPTIONS par tous les moyens, étant entendu que OPTIONS se réserve dans ce cas, le droit d'accepter ou non lesdites modifications et le cas échéant de modifier son offre en conséquence. Le client sera alors tenu de confirmer cette nouvelle offre dans le délai de validité indiqué dans la nouvelle offre. A défaut, les modifications ne seront pas prises en compte. Toute annulation d'une commande par le client doit également être transmise à OPTIONS par écrit. En cas d'annulation par le client plus de trois jours ouvrables avant le début de la location prévue, le client est tenu d'indemniser OPTIONS à concurrence d'un montant fixé forfaitairement à 50% du prix du contrat - sous réserve de l'article 13 si le client est un consommateur - sans jamais être inférieur aux frais déjà engagés au moment de l'annulation. Cette indemnité est fixée à 100% du prix du contrat si l'annulation intervient moins de trois jours avant le début de la location.

8. RÈGLEMENT

Les factures d'OPTIONS doivent être payées à la date de règlement mentionnée sur la facture. A défaut de recevoir le paiement dans sa totalité, OPTIONS se réserve le droit de refuser la délivrance du matériel et de suspendre tous les services en cours jusqu'au complet paiement des sommes dues par le client, sans préjudice de ses autres droits. En cas de défaut de paiement, tout montant dû par le client deviendra immédiatement et intégralement exigible même s'il n'est pas encore arrivé à échéance. En outre, des intérêts de retard seront dus à compter de la date d'échéance des factures au taux annuel de 10%.

9. UTILISATION DU MATÉRIEL

Le client reconnaît avoir été informé des règles de sécurité à respecter pour le placement et l'utilisation du matériel et avoir eu la possibilité de poser ses questions éventuelles à OPTIONS. Il s'engage à utiliser le matériel en bon père de famille conformément à sa destination usuelle et aux instructions d'OPTIONS et du fabricant. Le client certifie être apte à utiliser le matériel et garantir que les personnes amenées à utiliser le matériel au cours de la location en feront un usage conforme. L'exonère OPTIONS de toute responsabilité à cet égard. Le Client s'interdit tout comportement ou action susceptible d'endommager le matériel. Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel.

Il devra informer OPTIONS immédiatement de tout constat de perte ou de dégradation du matériel. OPTIONS se réserve le droit d'arrêter anticipativement les services ou de reprendre le matériel à tout moment si elle considère que le matériel n'est pas utilisé conformément à sa destination et/ou dans le respect des instructions d'utilisation ou de sécurité, sans être redevable d'aucune indemnité envers le client.

10. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le matériel reste la propriété d'OPTIONS, le client s'interdit de le laisser saisir par l'un de ces créanciers. Le client est dépositaire du matériel pendant toute la durée de la location. Il s'engage à stocker le matériel de manière appropriée afin de prévenir tout vol, perte ou dégradation du matériel. Le transfert des risques s'effectue dès la mise à disposition ou la livraison du matériel au client. Le client assume cette garde sous son entière et seule responsabilité. Il souscrit à ses frais un contrat d'assurance pour garantir sa responsabilité pendant le temps où il a la garde du matériel, et transmettra une copie de la police d'assurance à OPTIONS sur simple demande. Les couvertures ou limites d'assurance prévues dans les polices du client ne constituent pas une limitation de la responsabilité du client à l'égard d'OPTIONS. Le client, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle OPTIONS intervient, doit notamment s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté d'aucune sorte, et obtenir de ses assureurs, les éventuelles extensions de garanties.

Le client s'engage à garantir OPTIONS contre tout recours et/ou réclamation de quelconque nature que ce soit qui pourrait être exercé par son personnel ou par tout tiers, à l'occasion de la prestation, en raison notamment de tous dommages aux biens ou aux personnes imputables au client ou à toute autre personne agissant pour son compte ou aux choses dont il a la garde, notamment en cas de non-respect des instructions d'utilisation ou encas d'utilisation non conforme du matériel loué. Il s'engage à indemniser OPTIONS de tous dommages, pertes ou dépenses résultant d'un tel recours et/ou réclamation.

En cas de vol, perte, dommage ou dégradation du matériel, les frais de réparation et de remplacement ainsi que le manque à gagner lié à l'immobilisation du matériel seront mis à charge du client. Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ni réduction du prix des services en cas de perte ou de vol du matériel avant l'échéance de la location. Il est interdit au client de déménager le matériel, le sous-louer, le mettre en gage ou l'aliéner de quelque façon que ce soit. Le client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le matériel reste en permanence identifiable et distinct des autres marchandises en possession du client. Le matériel devra être stocké dans un endroit qui lui est spécifiquement dédié.

Pour le bon ordre, il est précisé que la perte ou la dégradation du matériel à la suite notamment de vols, incendies, dégâts des eaux, foudre, tempête, catastrophes naturelles ou explosion ne constituent pas des cas de force majeure exonérant la responsabilité du client à l'égard d'OPTIONS.

11. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le client sera tenu d'informer tout bailleur et créancier gagiste par écrit que le matériel est loué par OPTIONS et demeure la propriété d'OPTIONS.

12. RESPONSABILITÉ D'OPTIONS

OPTIONS met tout en oeuvre pour respecter les horaires convenus avec le client. Cependant, des aléas comme les conditions météorologiques ou de circulation peuvent parfois retarder ou empêcher l'exécution des services. Le client reconnaît qu'il ne pourra réclamer aucun dédommagement en cas de retard de livraison ou d'enlèvement de la part d'OPTIONS, sauf si ce retard est dû à une faute lourde ou volontaire d'OPTIONS. Dans l'hypothèse où la responsabilité d'OPTIONS était établie pour quelque raison que ce soit, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être dus au client ne pourra excéder le prix des services prévus en exécution du contrat. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas dans les cas de figure spécifiés par la loi. En outre, OPTIONS ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, accessoire, spécial ou consécutif subi par le client. OPTIONS ne sera en aucun cas responsable en cas de défaut d'exécution de ses obligations dû à un cas de force majeure, notamment les conditions météorologiques ou de circulation, les grèves, ou autres circonstances indépendantes de sa volonté.

13. DROIT DE RÉTRACTATION (CONSUMMATEURS)

Si le client est un consommateur qui commande des services auprès d'OPTIONS à distance (par téléfax, internet, e-mail) ou en dehors de l'établissement d'OPTIONS, il dispose d'un droit de communiquer à OPTIONS qu'il renonce à sa commande, sans frais et sans motif, dans un délai de 14 jours à partir du jour qui suit la conclusion du contrat. Pour ce faire, le consommateur peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint aux présentes conditions générales. Si un acompte a déjà été versé, les remboursements sont effectués dans un délai de 30 jours après la réception de la demande de rétractation du client. Le remboursement s'effectuera par virement sur le compte bancaire du client ou par octroi d'un crédit sur la carte de crédit du client.

Le consommateur ne dispose pas du droit de rétractation dans les cas déterminés par la loi et entre autres quand l'exécution du contrat de prestation a commencé avant la fin du délai de rétractation. Le consommateur reconnaît qu'il perdra son droit de rétractation une fois que le contrat aura été exécuté par OPTIONS.

14. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

OPTIONS respecte votre droit à la vie privée. Les données personnelles des clients sont traitées conformément à la politique vie privée disponible sur notre site internet www.options.be.

15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Les présentes conditions générales de transaction ne sauraient entraîner une quelconque cession de droits de propriété intellectuelle pouvant être mis en oeuvre au titre de la prestation commandée. Les équipements logiciel et documentation ainsi que tout renseignement technique ou de toute nature appartenant au prestataire sont et demeureront la propriété exclusive d'OPTIONS. Sous réserve d'un accord préalable, le client autorise OPTIONS à le citer dans ses documents commerciaux sous quelque forme que ce soit en qualité de référence commerciale. Chaque partie garantira à l'autre la confidentialité des informations de quelque nature que ce soit, écrites ou orales, dont elle a connaissance au titre de la commande et s'interdit de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualifié pour en connaître le contenu au titre de la réalisation de la prestation commandée.

16. DISPOSITIONS DIVERSES

Si l'une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales devaient être tenues pour inapplicables ou nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveraient toute leur portée. OPTIONS et le client conviennent dans ce cas de substituer à toute disposition inapplicable ou non valable une nouvelle disposition susceptible d'atteindre au mieux les objectifs économiques, légaux et commerciaux tels que définis dans la disposition annulée.

17. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents, et ce, sans préjudice du droit du consommateur d'introduire l'affaire devant le tribunal de son arrondissement.